

GENERAL TERMS OF SALE

ARTICLE 1 - SCOPE OF APPLICATION

These General Terms of Sale apply, without restrictions or reservations, to all purchases of concert/show/festival tickets (hereinafter the "**Ticket**" or "**Tickets**") sold by the company CERCLE simplified joint stock company CERCLE, with a share capital of 9,183.80 euros, whose registered office is located at 141 rue de l'Université - 75007 PARIS (France), registered with the Paris Trade and Companies Register under number 823 242 169 and whose live show producer's license registered under numbers PLATESV-R-2020-004060 and PLATESV-R-2020-004059 (hereinafter the "**Organizer**") to consumers and non-professional customers (hereinafter the "**Customer**" or "**Customers**").

The purchase of Tickets is carried out through our online ticketing platform partner (hereinafter the "**Website**"), which is normally the Weezevent platform, <https://weezevent.com/fr/>. On an exceptional basis, the Organizer may also use other online ticketing platforms. The Organizer will inform Customers of the ticketing platform used on its social networks (notably : on Facebook <https://www.facebook.com/cerclemusic/>, on YouTube <https://www.youtube.com/@Cercle>, Twitch <https://www.twitch.tv/cerclemusic>, TikTok https://www.tiktok.com/@cercle_music Instagram <https://www.instagram.com/cerclemusic/>), on its website (<https://festival.cercle.io/fr>) dedicated to the event produced by the Organizer (hereinafter the "**Event**"), as well as, for Clients subscribed to the newsletter, in the newsletter.

The main characteristics of the Tickets are presented on the Organizer's website and on the Website.

The Customer is required to familiarize himself with these characteristics before placing any orders. The choice and purchase of a Ticket is the Customer's sole responsibility.

These terms and conditions apply to the exclusion of all other terms and conditions, including those applicable to other Ticket marketing channels.

They may be supplemented by special terms and conditions, specified on the Website, before any transaction with the Customer.

These General Terms of Sale are accessible at any time on the Website and shall prevail over any other version or any other conflicting document.

Unless proven otherwise, the data recorded in the Organizer's computer system shall constitute proof of all transactions carried out with the Customer.

The Customer acknowledges that he has read and accepts these General Terms of Sale by ticking the box provided for this purpose before launching the online order procedure, as well as the general terms of use of the Website.

Validation of the Ticket order by the Customer shall be understood as acceptance without restrictions or reservations of these General Terms of Sale.

The Customer acknowledges that he has the legal capacity to contract and to acquire the Tickets sold by the Organizer via the Website.

As these General Terms of Sale are subject to modification, the version applicable to the Customer's purchase shall be that in force on the Website on the date on which the order was placed. Modifications of these General Terms of Sale shall become enforceable against users of the Website as soon as they are put online, and shall not apply to transactions that have already been concluded.

ARTICLE 2 - ORDERS

The Customer shall select the Ticket(s) he wishes to order on the Organizer's website.

The contractual information shall be presented in French and English (the French version being authentic in the event of conflict) and shall be confirmed no later than the time of validation of the order by the Customer.

Orders placed on the online ticketing platform used by the Organizer shall be registered once the Customer accepts these General Terms of Sale by ticking the box provided for this purpose and validates the order.

The Customer may verify the details of his order and the total price, and correct any errors, before confirming his acceptance (article 1127-2 of the French Civil Code). This validation implies acceptance of all of these General Terms of Sale and constitutes proof of the sales contract.

The sale of the Tickets shall only be considered final once the Customer is sent an email confirmation of the Organizer's acceptance of the order, and the Organizer has collected the total price.

Any order placed via the Website shall constitute a contract concluded remotely between the Customer and the Organizer.

Once an order has been confirmed and accepted by the Organizer, under the conditions specified above, it can no longer be modified.

The Customer must personalize the Ticket (i.e. give the full name of the person attending the Event) up to 2 hours before the event.

ARTICLE 3 - PRICING

The Tickets sold by the Organizer are offered according to the pricing schedule in force on the date of confirmation of the latter's acceptance of the order, as communicated to the Customer prior to the placement of the order.

Prices may be given in Euros, in Dollars or in local currency, including or excluding taxes, if VAT or an equivalent tax is applicable.

They do not include processing or shipping fees, which are billed separately, according to the conditions indicated on the online ticketing platform used by the Organizer and calculated prior to the placement of the order.

The amount billed to the Customer shall correspond to the total price of the purchase, including these fees.

An invoice shall be drawn up by the Organizer and submitted to the Customer when the Tickets ordered are made available.

ARTICLE 4 - PAYMENT TERMS

The price is payable in full, on the date of placement of the order by the Customer, according to the terms specified in article 2 "Orders" above, through a secure payment channel including the following:

- by bank card: Bank Card, Visa, MasterCard, American Express, other bank cards,

- by PayPal,
- by electronic wallet,
- by Apple Pay.

Payment is final.

Payment data is exchanged in encrypted mode using the SSL et 3D Secure protocol.

The Organizer shall not be obligated to provide the tickets ordered to the Customer if the price has not first been paid in full according to the terms specified above. Payments made by the Customer shall only be considered final once the amounts owed have been collected by the Organizer.

ARTICLE 5 - MODIFICATION / INTERRUPTION / CANCELLATION / POSTPONEMENT OF THE EVENT/SHOW AND REFUND

The Organizer reserves the right to modify the date and/or location of the Event if it becomes impossible to put on the performance as planned. In that event, Customers will be informed of the changes by the Organizer.

If the Event must be interrupted for less than half of its duration, the Ticket will not be refunded.

If an Event is cancelled for any reason, including due to a force majeure event as defined in Article 10 herein, the Event will be postponed to a later date if possible.

If it is not possible to postpone the Event, the Organizer undertakes to refund the full purchase price of the Ticket, excluding the processing and shipping fees, within a maximum of 2 (two) months upon the interested party's request, provided that this request is made within 2 (two) months following the date of the Event, upon presentation of a valid Ticket and the appropriate bank details, excluding any other right to damages or compensation.

The Organizer reserves the right to refuse access to Ticket holders arriving outside the entry times indicated.

The Organizer is entitled to cancel the Ticket(s) sold at any time and/or to refuse access with no right to a refund or compensation in the event of:

- loss or theft of the Ticket;
- illegal (re)sale;
- fraud;
- presentation of a non-personalized Ticket (i.e. without a full name) or of a personalized ticket by a person whose identity does not correspond to the names on the Ticket;
- or if entry constitutes a risk to public order or safety, at the Organizer's discretion.

ARTICLE 6 – ILLEGAL RESALE OF TICKETS

Pursuant to Law No. 2012-348 of 12 March 2012 and Article 313-6-2 of the French Criminal Code, it is strictly forbidden to resell tickets for shows (including concerts and festivals) in the usual way, without the express authorization of the producer of the show (in this case, the Organizer).

Failure to comply with Article 313-6-2 of the French Criminal Code is punishable by a €15,000 fine. This penalty is increased to a fine of €30,000 in the event of a repeat offence.

In any case, and in the context of a subsidized show, the sale price must not exceed the purchase value, as stipulated by the French Law dated 27 June 1919.

The Organizer has the right at any time to cancel the Ticket(s) sold and/or to refuse access without being able to be reimbursed and/or compensated in the event of illegal (re)sale. In general, the Organizer reserves the right to prosecute any Customer or third party guilty of illegal resale of Tickets.

ARTICLE 7 - RIGHT OF WITHDRAWAL

In accordance with Article L 221-28 12° of the French Consumer Code, Tickets for shows/concerts/festivals are not subject to a right of withdrawal. The agreement entered into is therefore final once the order has been placed by the Customer according to the terms specified in these General Terms of Sale.

ARTICLE 8 - ORGANIZER LIABILITY

The Organizer shall not be held liable for damages resulting from death, injury, accidents, loss, damage or theft, except in the event that it commits willful misconduct.

In no event may the Organizer be held liable for Tickets lost by Customers, for any reason, provided the Organizer cannot be reasonably held responsible for the loss. Once the Ticket has been provided to the Customer, the latter shall assume the risks of loss, theft and misuse.

ARTICLE 9 - IMAGE RIGHTS AND PERSONAL DATA PROTECTION

The Organizer reserves the right to take or have any third party of its choice take photographs and videos of the Event. The Customer agrees to be filmed and photographed. He hereby agrees to the use of his image, published in its entirety or in extract, in the context of the sharing or reproduction of a photograph or video on the Organizer's Facebook page or on any other distribution medium or channel and any format (paper publications, digital social networks, online media). The Client is not entitled to any remuneration in this respect, including if these recordings and photographs are duplicated, distributed, broadcast and made available to the public.

This authorization to exploit the image right is granted by the Customer for the entire world and for a period of 50 (fifty) years as from the validation of these General Terms and Conditions of Sale, tacitly renewable for the same successive periods in the absence of termination of this contract notified by the Customer by registered letter with acknowledgement of receipt at least 2 (two) months before the anniversary deadline.

In addition, pursuant to Law no. 78-17 of 6 January 1978, amended by Law no. 2018-493 of 20 June 2018 and more generally the General Data Protection Regulation no. 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016, it is reminded that the Personal data the Customer is

asked to share is necessary, among other things, for the processing of his order and the preparation of invoices.

This data may be shared with partners and subcontractors of the Organizer tasked with execution, processing, management and payment collection for the orders.

Personal data is stored at Amazon Web Services et Webflow, whose servers are located in the European Union.

The retention period of the Customer's Personal data may vary depending on the purpose of the collection. Legal obligations may require the Organizer to keep it for a minimum period. In other cases, the data concerning the Customer will only be kept for the period for which the purpose pursued has been achieved (in this case for the period strictly necessary for the management of the commercial relationship, i.e. 3 (three) years from the last use of the services offered on the Website), or in compliance with the applicable regulations in this area.

The information stored in the users' terminal (e.g. cookies), or any other element used to identify the Customers and allowing their traceability, as well as the raw traffic data associated with an identifier, will not be kept for more than 13 (thirteen) months. Revisits should not extend the life of this information.

The processing of the information shared via the Website meets the legal personal data protection requirements, and the information system used ensures this data is optimally protected.

In accordance with the French and European regulations in force, the Customer has a permanent right of access, modification, rectification, objection, portability and restriction of processing of all of their personal data with regard to information concerning them by writing, by post and providing proof of their identity, to:

*CERCLE
141 rue de l'Université, 75007 Paris, France.*

This right may be exercised according to the terms defined on the Website.

Any person whose personal data has been collected by the Organizer has the right to refer the matter to the Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (French regulatory authority whose contact details can be found at <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>) in the event that the Organizer has not responded to a request within 1 (one) month of the request. If necessary, this period may be extended by 2 (two) months, taking into account the complexity and number of applications.

Similarly, if the Customer has subscribed to newsletters or any other service and no longer wishes to receive communication from the Organizer or to have their data deleted from the databases, they should click on the unsubscribe link at the bottom of each newsletter.

ARTICLE 10 - INTELLECTUAL PROPERTY

The content of the website of the company CERCLE is the property of the Organizer and its partners and is protected by French and international intellectual property laws.

The full or partial reproduction of this content is strictly prohibited and may constitute intellectual property infringement.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

The Organizer shall not be held responsible for failures to fulfil its obligations, as described herein, that are the result of a force majeure event, as defined in article 1218 of the French Civil Code.

The following events also constitute force majeure events for the purposes hereof:

- weather conditions (such as rain, wind, or hail) that prevent the Event from taking place outdoors, if applicable;
- inclement weather such as rainstorms, thunderstorms, typhoons, hurricanes, flooding, heatwaves or extreme heat;
- the illness or injury of a singer, musician or DJ for any reason;
- strikes;
- epidemics;
- health crises;
- terrorist threats or attacks;
- war;
- measures taken by the public authorities that result in the cancellation or interruption of the Event.

ARTICLE 12 - APPLICABLE LAW - LANGUAGE

These General Terms of Sale and the resulting transactions are governed by French law.

The services provided via the Organizer's website comply with the regulations in force in France. The Organizer shall not be held liable for failure to comply with the laws of the country in which the services are rendered, which it is the Customer's responsibility to verify, as he is solely responsible for selecting the services requested.

These General Terms of Sale are written in French. If they are translated into one or multiple languages, only the French version shall be considered authentic in the event of a dispute.

ARTICLE 13 - DISPUTES - CLAIMS

Except in the case of public policy provisions to the contrary, all disputes that may arise from the purchasing and sales transactions concluded pursuant to these General Terms of Sale, whether concerning their validity, interpretation, execution, termination, consequences or results, and which cannot be resolved between the Organizer and the Customer, shall be submitted to the French courts having jurisdiction in the area of the Organizer's registered office including in the event of emergency proceedings (in particular summary proceedings), multiple defendants, warranty claims or injunctions to pay.

In the event of questions or complaints, the Organizer is available to the Customer. You can contact the Organizer as follows Monday and Friday from 9 a.m. to 6 p.m., on working days:

- By mail to the following address:

CERCLE
141, rue de l'Université, Paris 75007, France
France

- By email to the following address: hello@cercle.io
- By phone to the following non-surcharged phone number: +33 (1) 40 62 94 29

In accordance with Article L.612-1 of the French Consumer Code, if the Consumer Customer does not consider the final response provided by the Organizer to be satisfactory, he or she has the possibility of resorting free of charge to conventional mediation with the Commission of consumer mediation (article L.612-1 of the French Consumer Code), with a view to amicable resolution of the dispute.

The mediator is the Consumer Mediation Center of Justice Conciliators (CM2C) located at 49 rue de Ponthieu, 75008 PARIS (Phone.: 01 89 47 00 14 Monday to Friday from 9 a.m. to 6 p.m. – <https://www.cm2c.net/> - email: cm2c@cm2c.net).

The Customer must send CM2C a complete file, including the parts exchanged with the after-sales service, according to the referral procedures available at the address: <https://www.cm2c.net/comment-nous-saisir.php>

In the event of a cross-border dispute (if the Consumer Customer resides in a country of the European Union other than France), he or she can consult the online dispute resolution platform of the European Commission: <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

ARTICLE 14 - PRECONTRACTUAL INFORMATION - CUSTOMER ACCEPTANCE

The Customer acknowledges that he was informed, prior to the placement of his order and the conclusion of the agreement, in a legible, understandable form, of these General Terms of Sale and of all information listed in Article L. 221-5 of the French Consumer Code.

For an individual or a legal entity, ordering via the Website entails full acceptance of these General Terms of Sale and of the obligation to pay the price for the Tickets ordered. The Customer expressly acknowledges this and shall refrain from invoking any contradictory document, which shall be unenforceable against the Organizer.

Last update: November, 26, 2025

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 – CHAMP D’APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de billets de concert/spectacle/festival (ci-après « **le Billet** » ou « **les Billets** ») proposés par la société par actions simplifiée CERCLE, au capital social de 9.183,80 euros, dont le siège social est situé 141 rue de l'université – 75007 PARIS, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 823 242 169 et dont la licence de producteur de spectacle vivant enregistrée sous les numéros PLATESV-R-2020-004060 et PLATESV-R-2020-004059 (ci-après « **l'Organisateur** ») aux consommateurs et clients non professionnels (ci-après « **Les Clients** » ou « **le Client** »)

L'achat de Billets est réalisé par le biais d'une plateforme de billetterie en ligne (ci-après « **le Site Internet** ») qui est, en général, la plateforme Weezevent, accessible à l'adresse <https://weezevent.com/fr/>. De façon exceptionnelle, l'Organisateur peut également faire appel à d'autres plateformes de billetterie en ligne. L'Organisateur informera les Clients de la plateforme de billetterie utilisée sur ses réseaux sociaux (à savoir notamment : la page Facebook de CERCLE (<https://www.facebook.com/cerclemusic/>), sa chaîne YouTube (<https://www.youtube.com/@Cercle>), Twitch (<https://www.twitch.tv/cerclemusic>), TikTok (https://www.tiktok.com/@cercle_music), Instagram (<https://www.instagram.com/cerclemusic/>), sur son site internet (<https://festival.cercle.io/fr>) dédié à l'évènement produit par l'Organisateur (ci-après « **l'Événement** ») ainsi que, pour les Clients abonnés à la newsletter, dans la newsletter.

Les caractéristiques principales des Billets, sont présentées sur le site internet de l'Organisateur et sur le Site Internet.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Billet est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Billets.

Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le Site Internet, avant toute transaction avec le Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de l'Organisateur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site Internet.

La validation de la commande de Billets par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Billets proposés par l'Organisateur et mis en vente sur le Site Internet.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le Site Internet à la date de passation de la commande. Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du Site Internet à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 2 – COMMANDES

Le Client sélectionne sur le site internet de l'Organisateur le(s) Billet(s) qu'il désire commander.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et en langue anglaise (la version française faisant foi en cas de conflit) et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

L'enregistrement d'une commande sur la plateforme de billetterie en ligne utilisée par l'Organisateur est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

La vente de Billets ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par l'Organisateur, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix dû.

Toute commande passée par le biais du Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et l'Organisateur.

Une fois confirmée et acceptée par l'Organisateur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Le Client devra personnaliser le Billet (i.e. indiquer les nom et prénoms de la personne se rendant à l'Évènement) jusqu'à deux (2) heures avant l'événement.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Billets proposés par l'Organisateur sont fournis au tarif en vigueur au jour de la confirmation de l'acceptation de la commande par celui-ci, tel que communiqué au Client préalablement à la passation de sa commande.

Les prix pourront être exprimés en Euros, en Dollars ou en monnaie locale, HT et TTC, si TVA applicable ou taxe équivalente.

Ils ne comprennent pas les frais de gestion et d'envoi, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur la plateforme de billetterie en ligne utilisée par l'Organisateur et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par l'Organisateur et remise au Client lors de la fourniture des Billets commandés.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l'article « Commandes » ci-dessus, par voie de paiement sécurisé selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires,
- par PayPal,
- par porte-monnaie électronique,
- Apple Pay.

Le paiement est irrévocabile.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SSL et 3DSecure.

L'Organisateur ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Billets commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'Organisateur.

ARTICLE 5 – MODIFICATION / INTERRUPTION / ANNULATION / REPORT DE L'ÉVÉNEMENT ET REMBOURSEMENT

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les date et/ou lieu de l'Évènement dès lors que les conditions ne sont pas réunies pour proposer la prestation telle qu'elle était prévue. Dans ce cas, les Clients seront informés des changements par l'Organisateur.

Si l'Évènement doit être interrompu au-delà de la moitié de sa durée, le Billet ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation de l'Évènement, pour quelque cause que ce soit, y compris en cas de force majeure telle que définie à l'article 10 des présentes, l'Évènement sera reporté, si possible, à une date ultérieure.

En cas d'impossibilité de reporter ledit Évènement, l'Organisateur s'engage à rembourser intégralement le prix d'achat du Billet, à l'exception des frais de gestion et d'envoi qui seront conservés, et ce, dans un délai maximum de 2 (deux) mois à la demande de l'intéressé, à condition que cette demande ait été effectuée au plus tard 2 (deux) mois après la date de l'Évènement, sur présentation du Billet non invalidé et des coordonnées bancaires, à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès aux détenteurs de Billets s'ils arrivent en dehors des heures d'accès indiquées.

L'Organisateur a le droit à tout moment d'annuler le(s) Billet(s) vendu(s) et/ou de refuser l'accès sans pouvoir être remboursé et/ou indemnisé en cas :

- de perte ou vol du Billet ;
- de (re)vente illégale ;
- de fraude ;
- de présentation d'un Billet non personnalisé (i.e. sans nom et prénom) ou d'un Billet nominatif dont le nom ne correspond pas à l'identité de la personne se présentant à l'entrée de l'Évènement ;
- ou si l'entrée constitue un risque pour l'ordre public ou la sécurité, à la discrétion de l'Organisateur.

ARTICLE 6 – REVENTE ILLEGALE DE BILLETS

En application de la loi n°2012-348 du 12 mars 2012 et de l'article 313-6-2 du Code pénal, il est strictement interdit de revendre des billets de spectacles (en ce compris les billets de concerts et

de festivals) de manière habituelle, sans l'autorisation expresse du producteur de spectacle (en l'occurrence, de l'Organisateur).

Le non-respect de l'article 313-6-2 du Code pénal est puni de 15 000 € d'amende. Cette peine est portée à 30 000 € d'amende en cas de récidive.

En tout état de cause, et dans le cadre d'un spectacle subventionné, le prix de vente ne doit pas dépasser la valeur d'achat, comme le dispose la loi du 27 juin 1919.

L'Organisateur a le droit à tout moment d'annuler le(s) Billet(s) vendu(s) et/ou de refuser l'accès sans pouvoir être remboursé et/ou indemnisé en cas de (re)vente illégale. De manière générale, l'Organisateur se réserve le droit de poursuivre tout Client ou tiers coupables de revente illégale de Billets.

ARTICLE 7 – DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L 221-28 12° du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur n'est pas responsable des dommages résultants d'un décès, d'une blessure, d'un accident, d'une perte, d'un dommage ou d'un vol, sauf en cas de faute intentionnelle de sa part.

L'Organisateur ne sera en aucun cas responsable de la perte de Billet(s) par le(s) Client(s), pour une raison quelconque, dans la mesure où l'Organisateur ne peut raisonnablement y être tenu pour responsable. A partir du moment où le Billet est mis à la disposition du Client, ce dernier supporte les risques de perte, de vol, ou d'utilisation à mauvais escient.

ARTICLE 9 – DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Organisateur se réserve le droit de réaliser ou faire réaliser par tout tiers de son choix des photos et des enregistrements vidéo de l'Évènement. Le Client déclare accepter d'être filmé et photographié. Par la présente, le Client autorise l'exploitation de son portrait/image, édités dans leur entiereté ou par extrait, dans le cadre de la diffusion ou de la reproduction d'une photo, d'une vidéo sur la page Facebook de l'Organisateur ou sur tout autre support ou canal de diffusion et tout format (publications papier, réseaux sociaux numériques, médias en ligne). Le Client renonce à prétendre à une quelconque rémunération à ce titre, y compris si ces enregistrements et photographies venaient à être dupliqués, distribués, diffusés et rendus accessibles au public.

Cette autorisation d'exploitation du droit à l'image est concédée par le Client pour le monde entier et pour une durée de 50 (cinquante) ans à compter de la validation des présentes Conditions générales de vente reconductible tacitement pour des mêmes durées successives en l'absence de dénonciation du présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 2 (deux) mois avant l'échéance anniversaire.

Par ailleurs, en application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et plus généralement du Règlement Général de Protection des Données personnelles 2016/679 du 27 avril 2016, il est rappelé que les données à caractère personnel demandées au Client sont nécessaires notamment au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires et/ou sous-traitants de l'Organisateur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Les données à caractère personnel sont stockées chez Amazon Web Services et Webflow, dont les serveurs se situent dans l'Union européenne.

La durée de conservation des données à caractère personnel du Client peut varier en fonction de la finalité de la collecte. Des obligations légales peuvent imposer à l'Organisateur une conservation pour une durée minimale. Dans les autres cas, les données concernant le Client ne seront conservées que dans la limite de la réalisation de la finalité poursuivie (en l'occurrence pour la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale à savoir 3 (trois) ans à compter de la dernière utilisation des services proposés sur le Site), ou dans le respect de la réglementation applicable en la matière.

Les informations stockées dans le terminal des utilisateurs (ex : cookies), ou tout autre élément utilisé pour identifier les Clients et permettant leur traçabilité ainsi que les données de fréquentation brutes associant un identifiant, ne seront pas être conservés au-delà de 13 (treize) mois. Les nouvelles visites ne doivent pas prolonger la durée de vie de ces informations.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant, de l'ensemble de ses données à caractère personnel en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Société CERCLE,
141 rue de l'Université, 75007 Paris, France.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le Site Internet.

Toute personne, dont les données personnelles ont été collectées par l'Organisateur, dispose de la faculté de saisir la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (autorité régulatrice française dont les coordonnées figurent à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>) dans l'hypothèse où l'Organisateur n'aurait pas fait suite à une demande dans le délai d'un (1) mois suivant cette demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux (2) mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

De même, si le Client est abonné aux newsletters ou tout autre service et qu'il ne souhaite plus recevoir de communication de la part de l'Organisateur ou que ses données soient supprimées des bases de données, il convient de cliquer sur le lien de désabonnement figurant en bas de chaque newsletter.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet de la société CERCLE est la propriété de l'Organisateur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

L'Organisateur ne pourra être tenue pour responsable si la non-exécution de ses obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont également et notamment constitutifs de cas de force majeure pour l'application des présentes, les évènements suivants :

- les conditions météorologiques (telles que pluie, vent, grêle, etc.) ne permettant pas à l'Évènement d'avoir lieu comme prévu en plein air, le cas échéant ;
- les intempéries telles que tempête, orage, foudre, typhon, ouragan, inondation, canicule ou chaleur extrême ;
- la blessure ou maladie d'un chanteur, musicien, DJ, pour quelque cause que ce soit ;
- la grève ;
- les épidémies ;
- les crises sanitaires ;
- les menaces ou attaques terroristes ;
- les cas de guerre ;
- les mesures prises par les autorités publiques ayant pour conséquence l'annulation ou l'interruption de l'Évènement.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Les prestations fournies par l'intermédiaire du site internet de l'Organisateur sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des services demandés, de vérifier.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES - RECLAMATIONS

Sauf dispositions d'ordre public contraires, tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre l'Organisateur et le Client seront soumis aux tribunaux français compétents dans le ressort du siège de l'Organisateur, y compris en cas de procédure d'urgence (notamment réfééré), pluralité de défendeurs, appel en garantie ou injonction de payer.

En cas de questions ou de réclamation, l'Organisateur est à la disposition du Client. Vous pouvez joindre l'Organisateur selon les modalités suivantes du lundi et vendredi de 9h à 18h, les jours ouvrés :

- Par courrier à l'adresse suivante :
CERCLE
141 rue de l'Université, Paris 75007, France
France
- Par email à l'adresse suivante : hello@cercle.io
- Par téléphone au numéro non-surtaxé suivant : 01 40 62 94 29.

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, si le Client consommateur ne considère pas satisfaisante la réponse définitive apportée par l'Organisateur, il dispose de la possibilité de recourir

gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L.612-1 du Code de la consommation), en vue de la résolution amiable du litige.

Le médiateur est le Centre de médiation de la consommation des conciliateurs de justice (CM2C) sis 49 rue de Ponthieu, 75008 PARIS (Tél. : 01 89 47 00 14 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - <https://www.cm2c.net/> - email : cm2c@cm2c.net).

Le Client devra adresser à CM2C un dossier complet, comportant les pièces échangées avec le service après-vente, selon les modalités de saisine disponibles à l'adresse : <https://www.cm2c.net/comment-nous-saisir.php>

En cas de litige transfrontalier (si le Client consommateur réside dans un pays de l'Union européenne autre que la France), il peut consulter la plateforme de règlement en ligne des litiges de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander par le biais du Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Billets commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Organisateur.

Dernière mise à jour : 26 novembre 2025